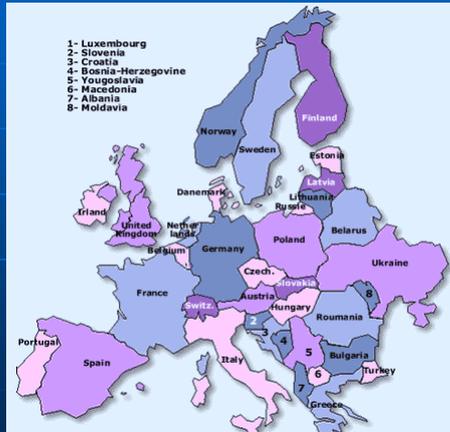


Vers une harmonisation de la profession dans l'Union Européenne

François MAZUYER

1^{er} Vice Président de l'OGE



1

Vers une harmonisation de la profession dans l'Union Européenne

François MAZUYER

1^{er} Vice Président de l'OGE

- Le principe d'une libre concurrence défendu par l'Union européenne ne doit pas déboucher sur une concurrence faussée par des règles trop différentes d'un pays à l'autre
- Sinon, c'est en fin de compte la qualité du service qui baissera et le consommateur et le client qui seront perdants

2

Vers une harmonisation de la profession dans l'Union Européenne

François MAZUYER

1^{er} Vice Président de l'OGÉ

- Les solutions qui passent par des règles très strictes comme le numérus clausus ou / et une tarification des prestations ne sont pas non plus toujours les plus favorables au consommateur
- Mais une liberté non encadrée peut devenir la pire des solutions, la crise financière et économique mondiale à laquelle nous sommes confrontés nous le prouve encore

3

Vers une harmonisation de la profession dans l'Union Européenne

François MAZUYER

1^{er} Vice Président de l'OGÉ

- Le Géomètre Expert est l'Homme de la juste mesure et du juste milieu
- A l'exemple de la propriété dont les systèmes du tout collectif ou du tout individuel ont montré leur insuffisance, l'économie, la déontologie professionnelle, les modes d'exercices de la profession doivent trouver un juste milieu.

4

Vers une harmonisation de la profession dans l'Union Européenne

François MAZUYER
1er Vice Président de l'OGE

- Il faut donc des règles, ni trop, ni trop peu.
- Mais l'instauration de règles ne suffit pas
 - Il faut que la règle s'adapte
 - Il faut que son application puisse être contrôlée

5

Vers une harmonisation de la profession dans l'Union Européenne

François MAZUYER
1er Vice Président de l'OGE

Si l'on prend l'exemple de la profession en France, une certaine liberté existe toujours en face de nos règles qui s'adaptent en permanence

6

Vers une harmonisation de la profession dans l'Union Européenne

François MAZUYER
1er Vice Président de l'OGE

- Au moment de l'installation
 - Règles sur le niveau de formation et contrôle des moyens matériels et humains permettant d'exercer
 - Mais liberté d'installation

7

Vers une harmonisation de la profession dans l'Union Européenne

François MAZUYER
1er Vice Président de l'OGE

- Pendant la durée de l'exercice
 - Existence de nombreuses règles déontologiques et règles de l'art
 - Mais liberté dans le mode d'exercice, le choix de certaines spécialisations, les honoraires

8

Vers une harmonisation de la profession dans l'Union Européenne

François MAZUYER
1er Vice Président de l'OGÉ

- A la fin de l'exercice
 - Règles relatives à la compétence du repreneur et à la conservation des archives
 - Mais liberté dans la manière de cesser progressivement ou pas son activité

9

Vers une harmonisation de la profession dans l'Union Européenne

François MAZUYER
1er Vice Président de l'OGÉ

- C'est le rôle du Conseil Supérieur :
 - D'élaborer des règles
 - De les adapter aux contextes politique et économiqueEt avec l'aide des Conseils Régionaux :
 - De contrôler qu'elles sont respectées par les Géomètres Experts
 - De prononcer les sanctions appropriées

10

Vers une harmonisation de la profession dans l'Union Européenne

François MAZUYER
1er Vice Président de l'OGE

- A l'intérieur du pays où les obligations sont les mêmes, le système fonctionne bien, à tel point que d'autre nous l'envie
- Mais dans un marché ouvert sur l'Europe et l'International, le risque de disfonctionnement est évident

11

Vers une harmonisation de la profession dans l'Union Européenne

François MAZUYER
1er Vice Président de l'OGE

- La Commission et le Parlement Européen sont directement ou indirectement à l'origine de 80% de nos textes législatifs et réglementaires
- Plusieurs Directives Européennes impactent directement la profession

12

Vers une harmonisation de la profession dans l'Union Européenne

François MAZUYER
1er Vice Président de l'OGÉ

- La directive reconnaissance des qualifications permet à tout ressortissant qualifié dans son pays d'origine d'exercer dans un autre pays de l'union
- Or il y a une grande disparité :
 - Dans les niveaux de formation
 - Dans le nombre d'années de stages obligatoires
 - Dans le contenu des formations

13

Vers une harmonisation de la profession dans l'Union Européenne

François MAZUYER
1er Vice Président de l'OGÉ

Dans certains pays la profession est réglementée :

- Allemagne, Autriche, Luxembourg, Belgique, France...

Mais dans d'autres, non

- Espagne, Roumanie...

14

Vers une harmonisation de la profession dans l'Union Européenne

François MAZUYER
1er Vice Président de l'OGÉ

- Même dans le groupe des professions réglementées, les règles ne sont pas les mêmes
 - Inscription à un tableau : Allemagne, France, Autriche, Pologne
 - Absence d'inscription à un tableau : Espagne, Finlande, Suède...
 - Assurance Obligatoire : France, Irlande, Royaume-Uni...
 - Assurance facultative : Autriche, Chypre, Grèce, Portugal...
 - Code déontologique : Pologne, Tchéquie, Slovénie
 - Absence de code déontologique : Suède, Pays bas, Estonie...

15

Vers une harmonisation de la profession dans l'Union Européenne

François MAZUYER
1er Vice Président de l'OGÉ

- La Directive Service permet à tout professionnel exerçant dans son pays d'origine d'exercer dans un autre pays de l'union
- Mais se pose le problème de la maîtrise de la langue et du seul contrôle des actes à postériori.

16

Vers une harmonisation de la profession dans l'Union Européenne

François MAZUYER
1er Vice Président de l'OGÉ

- La directive INSPIRE prévoit la communication des données au public,
- Mais se pose le problème de la pérennité de la valeur de nos archives, donc de nos cabinets et celui du secret professionnel

17

Vers une harmonisation de la profession dans l'Union Européenne

François MAZUYER
1er Vice Président de l'OGÉ

- Dans cet espace économique de plus en plus ouvert, la profession n'a pas d'autre choix que de tendre vers une harmonisation
- La déclaration de Strasbourg signée en septembre dernier par les deux organisations les plus représentatives est un premier pas

18

Vers une harmonisation de la profession dans l'Union Européenne

François MAZUYER
1er Vice Président de l'OGÉ

- Rappelons que les géomètres européens ont accepté de s'imposer
 - un haut niveau de formation initiale et continue, dans le domaine technique
 - un code commun de déontologie et d'éthique
 - de travailler avec les autorités européennes pour une harmonisation du droit immobilier
 - la mise en place d'une autorité européenne de contrôle de la tenue de leurs engagements

19

Vers une harmonisation de la profession dans l'Union Européenne

François MAZUYER
1er Vice Président de l'OGÉ

- Pour cela il faut une association véritablement représentative et qui permette à tous de s'exprimer suivant ses sensibilités et les intérêts spécifiques liées aux différents modes d'exercice.
- La proposition faite à Strasbourg de réunir Geometer Europa et le CLGE est bonne, mais on a bien vu encore la semaine dernière à BERGEN les divergences qui peuvent encore exister chez nos partenaires quant aux orientations et au statuts de cette future association.

20

Vers une harmonisation de la profession dans l'Union Européenne

François MAZUYER
1er Vice Président de l'OGÉ

- Nous sommes sur la bonne voie et la seule possible.
- Une génération n'y suffira peut être pas. Raison de plus pour ne pas trainer.
- Mais notre seul objectif doit être de garantir dans l'espace européen, une même qualité de compétence et de service.

21

Vers une harmonisation de la profession dans l'Union Européenne

François MAZUYER
1er Vice Président de l'OGÉ

Je vous remercie de votre attention



22